

FCP de droit français

**LMdG OPPORTUNITES
MONDE 50 (EUR)**

RAPPORT ANNUEL

au 30 décembre 2022

**Société de gestion : UBS La Maison de Gestion
Dépositaire : CACEIS Bank
Commissaire aux comptes : RSM Paris**

SOMMAIRE

1. Caractéristiques de l'OPC	3
2. Changements intéressant l'OPC	6
3. Rapport de gestion	7
4. Informations réglementaires	12
5. Certification du Commissaire aux Comptes	18
6. Comptes de l'exercice	23
7. Annexe (s)	46
Information SFDR	47

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

LMDG OPPORTUNITES MONDE 50 (EUR) - R ISIN : FR0010172437

Société de gestion : UBS La Maison de Gestion
Société de gestion

Objectifs et politique d'investissement

L'objectif du Fonds est de procurer sur la durée de placement recommandée, un rendement supérieur à l'ESTR capitalisé + 3%, minoré des frais de fonctionnement et de gestion réels, différents pour chaque catégorie de parts et pouvant s'élever au maximum à 0,60% pour la part J, à 0,80% pour la part I et à 1,55% pour la part R.

Le fonds intègre dans son objectif de gestion des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

La politique d'investissement du Fonds repose sur une diversification de ses placements en vue d'atteindre l'objectif de performance visé, tout en cherchant à minimiser le risque global du portefeuille.

La politique de gestion est discrétionnaire, active et opportuniste tout en cherchant à minimiser le risque global du portefeuille. L'allocation entre les différentes classes d'actifs se base sur une analyse macroéconomique qui prend en compte différentes variables telles que les perspectives de croissance, l'inflation, les politiques monétaires et budgétaires des différentes zones géographiques. La construction du portefeuille repose sur une analyse financière afin d'estimer la qualité intrinsèque en se basant sur différents éléments, tels que la qualité managériale, les perspectives de croissance, le rendement, le risque crédit, la liquidité et la valeur relative pour identifier les instruments avec le couple rendement-risque le plus attractif selon les anticipations de la société de gestion.

Notamment le poids sur les marchés actions et la sensibilité au marché obligataire ne correspondront pas à des expositions structurelles ou stratégiques mais opportunistes. Ils pourront évoluer significativement à l'intérieur d'un même exercice en fonction des convictions du gérant.

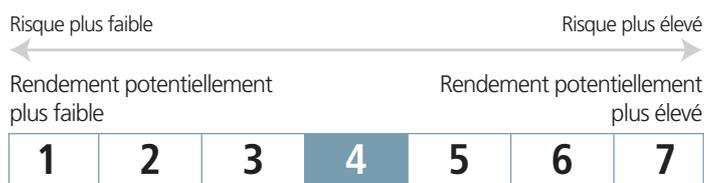
Le fonds repose sur les outils d'un fournisseur de données extra-financières (MSCI) permettant notamment d'accéder aux notations et analyses ESG. Plusieurs indicateurs clés vont être analysés, notamment les critères suivants : l'empreinte carbone, la santé et sécurité, la composition du conseil d'administration.

L'approche d'analyse extra-financière est une approche dite « Best-in-Class » et identifie ainsi les entreprises ayant les meilleures pratiques ESG dans les secteurs d'activités dans lesquelles elles évoluent.

Grâce à une approche en sélectivité conduisant à éliminer au moins 20% de l'univers d'investissement noté sur le plan ESG, le fonds va exclure les entreprises impliquées dans de graves violations du Pacte Mondial des Nations Unies, les entreprises impliquées dans des armes controversées, les entreprises liées aux secteurs du tabac, du charbon thermique et des sables bitumineux, les entreprises dont la notation liée aux controverses très sévères et les entreprises les moins bien notées.

Limite méthodologique : le fonds est dépendant des informations fournies par le fournisseur de données extra-financières. Par ailleurs, la méthodologie poursuivie exclut ou limite l'exposition à certains émetteurs pour des raisons ESG. Par conséquent, il est possible que certaines conditions de marché génèrent des opportunités financières qui pourraient ne pas être exploitées par le fonds.

Profil de risque et de rendement



Le niveau de risque de cet OPCVM reflète principalement les risques des marchés des actions, des taux, du crédit et du change sur lesquels il est investi.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». L'OPCVM peut

Enfin, l'univers d'investissement étant segmenté par classe d'actifs, il peut potentiellement y avoir des incohérences en matière de sélection d'émetteurs au sein des différentes classes d'actifs.

L'exposition du portefeuille au risque action pourra évoluer entre 0% et 50%. L'exposition globale aux marchés monétaire et obligataire sera comprise entre 0 à 100% de l'actif du fonds dont 30% maximum en titres spéculatifs.

Le fonds pourra être exposé pour 30% de son actif maximum aux pays émergents, sur sa composante actions et/ou sur sa composante taux. L'OPCVM peut aussi investir dans les pays en voie de développement (hors pays émergents), la part de ces investissements, tous instruments confondus, ne pouvant dépasser 10% de l'actif net du fonds. Toutefois, la somme cumulée des expositions aux pays émergents et aux pays en voie de développement ne dépassera pas 30%.

Dans la limite de 20% de l'actif, l'OPCVM pourra s'exposer à des obligations contingentes convertibles.

L'exposition aux indices de volatilité implicite, à travers des futures, comme le VIX et VSTOXX, sera comprise dans une fourchette entre 0% et 3% (en notionnel) de l'actif net du fonds.

Le fonds peut investir dans des stratégies portant sur les dividendes d'un indice actions par l'intermédiaire d'instruments financiers à terme (futures exclusivement). Cette exposition sera comprise entre 0% et 5% (en notionnel) de l'actif net du fonds. Le fonds sera exclusivement acheteur de ces futures sur indices de dividende.

Le fonds peut, dans la limite de 10% de l'actif net, investir dans des OPCVM dans le but de générer un surcroît de performance indépendant de la direction des marchés. Pour ce faire, il investit notamment dans des OPCVM de performance absolue.

A titre accessoire, le Fonds peut s'exposer sur les marchés des matières premières au travers d'OPCVM répliquant la performance d'indices de matières premières et métaux précieux. Le degré d'exposition aux matières premières et aux métaux précieux au travers d'OPCVM répliquant la performance d'indices de matières premières est compris entre 0% et 10%.

Caractéristiques essentielles :

Les demandes pour obtenir le remboursement de ses parts sont centralisées chaque jour ouvré, jusqu'à 10h00 CET auprès du dépositaire et exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative qui sera calculée suivant les cours de clôture de bourse du jour même, soit à cours inconnu ; les règlements y afférents interviennent à J+3 (J étant le jour de centralisation).

L'OPCVM réinvestit ses revenus.

Recommandation :

Cet OPCVM pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 2 ans.

également être exposé aux risques ci-dessous, qui ne sont pas adéquatement pris en compte par l'indicateur de risque et dont la survenance peut avoir un impact sur la valeur liquidative :

- Risque de crédit : risque que les émetteurs des instruments de dette puissent faire défaut ou que leur notation de crédit soit dégradée.
- Risque de contrepartie : risque de défaillance d'une contrepartie l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis du fonds.
- Risque de liquidité : risque que le gérant soit dans l'incapacité de vendre ses positions dans des conditions satisfaisantes afin de faire face à ses engagements, étant donné les faibles volumes d'échanges sur les marchés financiers.
- L'utilisation de produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres du portefeuille.
- La description des risques, ci-dessus, n'est pas exhaustive et les investisseurs potentiels doivent prendre connaissance du prospectus dans son intégralité et consulter des conseillers professionnels si nécessaire.

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

LMdG OPPORTUNITES MONDE 50 (EUR) - I ISIN : FR0010622654

Société de gestion : UBS La Maison de Gestion
Société de gestion

Objectifs et politique d'investissement

L'objectif du Fonds est de procurer sur la durée de placement recommandée, un rendement supérieur à l'ESTR capitalisé + 3%, minoré des frais de fonctionnement et de gestion réels, différents pour chaque catégorie de parts et pouvant s'élever au maximum à 0,60% pour la part J, à 0,80% pour la part I et à 1,55% pour la part R.

Le fonds intègre dans son objectif de gestion des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

La politique d'investissement du Fonds repose sur une diversification de ses placements en vue d'atteindre l'objectif de performance visé, tout en cherchant à minimiser le risque global du portefeuille.

La politique de gestion est discrétionnaire, active et opportuniste tout en cherchant à minimiser le risque global du portefeuille. L'allocation entre les différentes classes d'actifs se base sur une analyse macroéconomique qui prend en compte différentes variables telles que les perspectives de croissance, l'inflation, les politiques monétaires et budgétaires des différentes zones géographiques. La construction du portefeuille repose sur une analyse financière afin d'estimer la qualité intrinsèque en se basant sur différents éléments, tels que la qualité managériale, les perspectives de croissance, le rendement, le risque crédit, la liquidité et la valeur relative pour identifier les instruments avec le couple rendement-risque le plus attractif selon les anticipations de la société de gestion.

Notamment le poids sur les marchés actions et la sensibilité au marché obligataire ne correspondront pas à des expositions structurelles ou stratégiques mais opportunistes. Ils pourront évoluer significativement à l'intérieur d'un même exercice en fonction des convictions du gérant.

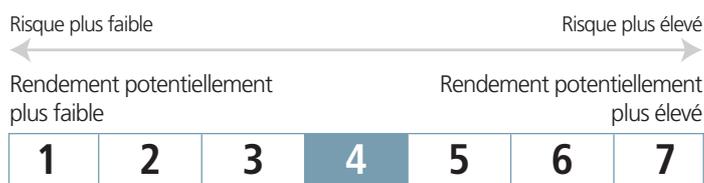
Le fonds repose sur les outils d'un fournisseur de données extra-financières (MSCI) permettant notamment d'accéder aux notations et analyses ESG. Plusieurs indicateurs clés vont être analysés, notamment les critères suivants : l'empreinte carbone, la santé et sécurité, la composition du conseil d'administration.

L'approche d'analyse extra-financière est une approche dite « Best-in-Class » et identifie ainsi les entreprises ayant les meilleures pratiques ESG dans les secteurs d'activités dans lesquelles elles évoluent.

Grâce à une approche en sélectivité conduisant à éliminer au moins 20% de l'univers d'investissement noté sur le plan ESG, le fonds va exclure les entreprises impliquées dans de graves violations du Pacte Mondial des Nations Unies, les entreprises impliquées dans des armes controversées, les entreprises liées aux secteurs du tabac, du charbon thermique et des sables bitumineux, les entreprises dont la notation liée aux controverses très sévères et les entreprises les moins bien notées.

Limite méthodologique : le fonds est dépendant des informations fournies par le fournisseur de données extra-financières. Par ailleurs, la méthodologie poursuivie exclut ou limite l'exposition à certains émetteurs pour des raisons ESG. Par conséquent, il est possible que certaines conditions de marché génèrent des opportunités financières qui pourraient ne pas être exploitées par le fonds.

Profil de risque et de rendement



Le niveau de risque de cet OPCVM reflète principalement les risques des marchés des actions, des taux, du crédit et du change sur lesquels il est investi.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». L'OPCVM peut

Enfin, l'univers d'investissement étant segmenté par classe d'actifs, il peut potentiellement y avoir des incohérences en matière de sélection d'émetteurs au sein des différentes classes d'actifs.

L'exposition du portefeuille au risque action pourra évoluer entre 0% et 50%. L'exposition globale aux marchés monétaire et obligataire sera comprise entre 0 à 100% de l'actif du fonds dont 30% maximum en titres spéculatifs.

Le fonds pourra être exposé pour 30% de son actif maximum aux pays émergents, sur sa composante actions et/ou sur sa composante taux. L'OPCVM peut aussi investir dans les pays en voie de développement (hors pays émergents), la part de ces investissements, tous instruments confondus, ne pouvant dépasser 10% de l'actif net du fonds. Toutefois, la somme cumulée des expositions aux pays émergents et aux pays en voie de développement ne dépassera pas 30%.

Dans la limite de 20% de l'actif, l'OPCVM pourra s'exposer à des obligations contingentes convertibles.

L'exposition aux indices de volatilité implicite, à travers des futures, comme le VIX et VSTOXX, sera comprise dans une fourchette entre 0% et 3% (en notionnel) de l'actif net du fonds.

Le fonds peut investir dans des stratégies portant sur les dividendes d'un indice actions par l'intermédiaire d'instruments financiers à terme (futures exclusivement). Cette exposition sera comprise entre 0% et 5% (en notionnel) de l'actif net du fonds. Le fonds sera exclusivement acheteur de ces futures sur indices de dividende.

Le fonds peut, dans la limite de 10% de l'actif net, investir dans des OPCVM dans le but de générer un surcroît de performance indépendant de la direction des marchés. Pour ce faire, il investit notamment dans des OPCVM de performance absolue.

A titre accessoire, le Fonds peut s'exposer sur les marchés des matières premières au travers d'OPCVM répliquant la performance d'indices de matières premières et métaux précieux. Le degré d'exposition aux matières premières et aux métaux précieux au travers d'OPCVM répliquant la performance d'indices de matières premières est compris entre 0% et 10%.

Caractéristiques essentielles :

Les demandes pour obtenir le remboursement de ses parts sont centralisées chaque jour ouvré, jusqu'à 10h00 CET auprès du dépositaire et exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative qui sera calculée suivant les cours de clôture de bourse du jour même, soit à cours inconnu ; les règlements y afférents interviennent à J+3 (J étant le jour de centralisation).

L'OPCVM réinvestit ses revenus.

Recommandation :

Cet OPCVM pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 2 ans.

également être exposé aux risques ci-dessous, qui ne sont pas adéquatement pris en compte par l'indicateur de risque et dont la survenance peut avoir un impact sur la valeur liquidative :

- Risque de crédit : risque que les émetteurs des instruments de dette puissent faire défaut ou que leur notation de crédit soit dégradée.
- Risque de contrepartie : risque de défaillance d'une contrepartie l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis du fonds.
- Risque de liquidité : risque que le gérant soit dans l'incapacité de vendre ses positions dans des conditions satisfaisantes afin de faire face à ses engagements, étant donné les faibles volumes d'échanges sur les marchés financiers.
- L'utilisation de produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres du portefeuille.
- La description des risques, ci-dessus, n'est pas exhaustive et les investisseurs potentiels doivent prendre connaissance du prospectus dans son intégralité et consulter des conseillers professionnels si nécessaire.

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

LMdG OPPORTUNITES MONDE 50 (EUR) - J ISIN : FR0013304086

Société de gestion : UBS La Maison de Gestion
Société de gestion

Objectifs et politique d'investissement

L'objectif du Fonds est de procurer sur la durée de placement recommandée, un rendement supérieur à l'ESTR capitalisé + 3%, minoré des frais de fonctionnement et de gestion réels, différents pour chaque catégorie de parts et pouvant s'élever au maximum à 0,60% pour la part J, à 0,80% pour la part I et à 1,55% pour la part R.

Le fonds intègre dans son objectif de gestion des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

La politique d'investissement du Fonds repose sur une diversification de ses placements en vue d'atteindre l'objectif de performance visé, tout en cherchant à minimiser le risque global du portefeuille.

La politique de gestion est discrétionnaire, active et opportuniste tout en cherchant à minimiser le risque global du portefeuille. L'allocation entre les différentes classes d'actifs se base sur une analyse macroéconomique qui prend en compte différentes variables telles que les perspectives de croissance, l'inflation, les politiques monétaires et budgétaires des différentes zones géographiques. La construction du portefeuille repose sur une analyse financière afin d'estimer la qualité intrinsèque en se basant sur différents éléments, tels que la qualité managériale, les perspectives de croissance, le rendement, le risque crédit, la liquidité et la valeur relative pour identifier les instruments avec le couple rendement-risque le plus attractif selon les anticipations de la société de gestion.

Notamment le poids sur les marchés actions et la sensibilité au marché obligataire ne correspondront pas à des expositions structurelles ou stratégiques mais opportunistes. Ils pourront évoluer significativement à l'intérieur d'un même exercice en fonction des convictions du gérant.

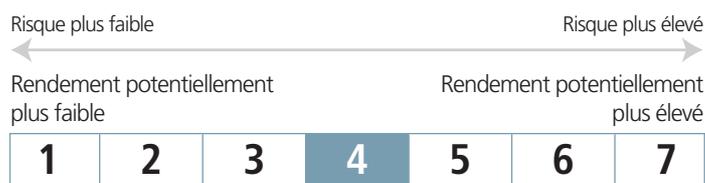
Le fonds repose sur les outils d'un fournisseur de données extra-financières (MSCI) permettant notamment d'accéder aux notations et analyses ESG. Plusieurs indicateurs clés vont être analysés, notamment les critères suivants : l'empreinte carbone, la santé et sécurité, la composition du conseil d'administration.

L'approche d'analyse extra-financière est une approche dite « Best-in-Class » et identifie ainsi les entreprises ayant les meilleures pratiques ESG dans les secteurs d'activités dans lesquelles elles évoluent.

Grâce à une approche en sélectivité conduisant à éliminer au moins 20% de l'univers d'investissement noté sur le plan ESG, le fonds va exclure les entreprises impliquées dans de graves violations du Pacte Mondial des Nations Unies, les entreprises impliquées dans des armes controversées, les entreprises liées aux secteurs du tabac, du charbon thermique et des sables bitumineux, les entreprises dont la notation liée aux controverses très sévères et les entreprises les moins bien notées.

Limite méthodologique : le fonds est dépendant des informations fournies par le fournisseur de données extra-financières. Par ailleurs, la méthodologie poursuivie exclut ou limite l'exposition à certains émetteurs pour des raisons ESG. Par conséquent, il est possible que certaines conditions de marché génèrent des opportunités financières qui pourraient ne pas être exploitées par le fonds.

Profil de risque et de rendement



Le niveau de risque de cet OPCVM reflète principalement les risques des marchés des actions, des taux, du crédit et du change sur lesquels il est investi.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». L'OPCVM peut

Enfin, l'univers d'investissement étant segmenté par classe d'actifs, il peut potentiellement y avoir des incohérences en matière de sélection d'émetteurs au sein des différentes classes d'actifs.

L'exposition du portefeuille au risque action pourra évoluer entre 0% et 50%. L'exposition globale aux marchés monétaire et obligataire sera comprise entre 0 à 100% de l'actif du fonds dont 30% maximum en titres spéculatifs.

Le fonds pourra être exposé pour 30% de son actif maximum aux pays émergents, sur sa composante actions et/ou sur sa composante taux. L'OPCVM peut aussi investir dans les pays en voie de développement (hors pays émergents), la part de ces investissements, tous instruments confondus, ne pouvant dépasser 10% de l'actif net du fonds. Toutefois, la somme cumulée des expositions aux pays émergents et aux pays en voie de développement ne dépassera pas 30%.

Dans la limite de 20% de l'actif, l'OPCVM pourra s'exposer à des obligations contingentes convertibles.

L'exposition aux indices de volatilité implicite, à travers des futures, comme le VIX et VSTOXX, sera comprise dans une fourchette entre 0% et 3% (en notionnel) de l'actif net du fonds.

Le fonds peut investir dans des stratégies portant sur les dividendes d'un indice actions par l'intermédiaire d'instruments financiers à terme (futures exclusivement). Cette exposition sera comprise entre 0% et 5% (en notionnel) de l'actif net du fonds. Le fonds sera exclusivement acheteur de ces futures sur indices de dividende.

Le fonds peut, dans la limite de 10% de l'actif net, investir dans des OPCVM dans le but de générer un surcroît de performance indépendant de la direction des marchés. Pour ce faire, il investit notamment dans des OPCVM de performance absolue.

A titre accessoire, le Fonds peut s'exposer sur les marchés des matières premières au travers d'OPCVM répliquant la performance d'indices de matières premières et métaux précieux. Le degré d'exposition aux matières premières et aux métaux précieux au travers d'OPCVM répliquant la performance d'indices de matières premières est compris entre 0% et 10%.

Caractéristiques essentielles :

Les demandes pour obtenir le remboursement de ses parts sont centralisées chaque jour ouvré, jusqu'à 10h00 CET auprès du dépositaire et exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative qui sera calculée suivant les cours de clôture de bourse du jour même, soit à cours inconnu ; les règlements y afférents interviennent à J+3 (J étant le jour de centralisation).

L'OPCVM réinvestit ses revenus.

Recommandation :

Cet OPCVM pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 2 ans.

également être exposé aux risques ci-dessous, qui ne sont pas adéquatement pris en compte par l'indicateur de risque et dont la survenance peut avoir un impact sur la valeur liquidative :

- Risque de crédit : risque que les émetteurs des instruments de dette puissent faire défaut ou que leur notation de crédit soit dégradée.
- Risque de contrepartie : risque de défaillance d'une contrepartie l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis du fonds.
- Risque de liquidité : risque que le gérant soit dans l'incapacité de vendre ses positions dans des conditions satisfaisantes afin de faire face à ses engagements, étant donné les faibles volumes d'échanges sur les marchés financiers.
- L'utilisation de produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres du portefeuille.
- La description des risques, ci-dessus, n'est pas exhaustive et les investisseurs potentiels doivent prendre connaissance du prospectus dans son intégralité et consulter des conseillers professionnels si nécessaire.

2. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

Prospectus

Principaux changements :

- Changement d'adresse de CACEIS ;
- Mise à jour SDFR/ESG/taxonomie et annexes SFDR ;
- Passage de la valorisation du dimanche au vendredi ;
- Mise à jour des commissions de surperformance ;
- Mise à jour de l'indice ESTR.

3. RAPPORT DE GESTION

ANALYSE DU CONTEXTE ÉCONOMIQUE

Janvier

Au cours du mois de janvier les actions internationales enregistrent des performances sensiblement négatives. Le MSCI World baisse de 4,91%, le S&P de 5,20%, le Stoxx 600 de 3,83%, le Topix de 4,83% et le MSCI Emerging Market de 1,89%. Alors que la page du variant Omicron se tournait sur les marchés financiers, les regards se sont tournés vers :
- Les tensions géopolitiques autour d'un potentiel conflit ukrainien - Le changement de ton de la Fed qui semble désormais déterminé à lutter contre l'inflation Alors que les prix de l'énergie continuent de grimper, eux-mêmes alimentés par la situation en Russie, il est dorénavant probable que les chiffres d'inflation restent élevés plus longtemps que ce qu'avaient anticipé les banquiers centraux. Les taux longs se sont donc tendus un peu partout dans le monde entraînant une forte rotation sectorielle au sein des indices actions. Les actions values enregistrent une très belle performance (positive en Europe) alors que le style Croissance abandonne près de 10% (-8,96% pour le Nasdaq). Côté obligataire, les indices obligataires ont naturellement reculé en subissant la hausse des taux. La composante spread a également pesé mais dans une moindre mesure. Les indices Investment Grade ont reculé respectivement de -1,32% et -3,12% en Europe et les Etats -Unis, alors que le High Yield baisse de -1,53% et - 2,75% en Europe et aux Etats-Unis. La durée de la partie Investment Grade a pesé sur la performance (-0,72%) et le High Yield était moins fort détracteur (-0,35). LMdG Opportunités Monde 50 recule ainsi de 2,07% en janvier (part I).

Février

Au cours du mois de février les actions internationales poursuivent leur correction. Le MSCI World enregistre un recul de 2,58%, le S&P de 3,05%, le Stoxx 600 de 3,83%, le Topix de 4,83% et le MSCI Emerging Market de 2,99%. C'est évidemment l'annonce, le 24 février vers 4 heures du matin, de l'invasion de l'Ukraine par l'armée russe qui a été le catalyseur de cette la baisse des actifs risqués. La plupart des prix des matières premières, notamment énergétiques, se sont littéralement envolés provoquant des craintes de récession pour l'économie mondiale. Le risque d'escalade du conflit avec l'OTAN ne peut pas être complètement exclu même s'il n'en est pas question pour le moment. La mise en place d'un embargo sur le pétrole et le gaz russe n'est également pas d'actualité mais demeure une possibilité qui pourrait aggraver la situation sur le prix des matières premières. La partie obligataire a subi à la fois la hausse des taux jusqu'à mi-février et l'écartement des spreads qui s'en suivi après le début du conflit russo-ukrainien. Nous avons mis en place de protection sur la partie High Yield via des CDS pour 15% qui a amorti en partie l'impact de la baisse des marchés. La poche obligataire offre un rendement proche de 5% avec une qualité moyenne qui demeure Investment Grade. Nous conservons une approche prudente et opportuniste en travaillant nos positions optionnelles pour limiter l'impact de la baisse des marchés tout en pouvant profiter d'un éventuel rebond sur une résolution du conflit.

Mars

Au cours du mois de mars les actions internationales se sont assez nettement reprises avec une hausse de 2,7% pour le MSCI World. Cependant, les indices européens n'ont profité que marginalement de ce rebond des actifs risqués, toujours affectés par la guerre en Ukraine et ses conséquences sur l'économie. Si le Stoxx 600 progresse de 1%, l'Eurostoxx 50 baisse de 0,23%. L'incertitude autour de l'élection présidentielle française a également alimenté la défiance des investisseurs internationaux pour la zone Euro. La hausse des prix des matières premières, notamment énergétiques, et la force du marché de l'emploi ont alimenté les craintes d'une inflation durablement élevée aux Etats-Unis et en Europe. Les taux longs ont donc poursuivi leur ascension en entraînant l'un des plus forts « crack » sur les marchés obligataires depuis 1994. Dans ce contexte, la performance de LMdG Opportunités Monde 50 a été de -1,25%.

Avril

Le mois d'avril aura été marqué par la forte remontée des taux souverains. Le 10 ans américain s'est approché des 3% tandis que le 10 ans allemand flirtait quant à lui avec les 1%. Une première depuis 2014 ! Les pressions inflationnistes couplées au ralentissement de la croissance constituent les principales explications à ce mouvement. Dans le même temps, les banques centrales affirment leur volonté d'un resserrement monétaire par deux moyens, la réduction de leur bilan et un cycle de remontée de taux. Toutes les catégories de notation se sont écartées sur le mois et les indices crédit Itraxx Xover et Main ont progressé respectivement de 89 et 17 points. Le Xover clôture le mois au plus haut à 428 et l'indice Main à 90. Les indices cash ont reculé de 2,61% pour le High Yield Euro et - 3,16% High Yield US. Dans le marché Investment Grade qui est plus dépendant de la partie taux, les indices sont également dans le rouge : -2,6% en Europe et -4,70% aux Etats-Unis. Ce contexte n'est pas propice aux refinancements des entreprises et le volume de primaire corporate est en recul de 32% par rapport à 2021 à 116 milliards d'euros. Les publications des résultats des entreprises confirment une bonne tenue et certaine prudence pour le reste de l'année. Les niveaux des marges opérationnelles pour plusieurs secteurs sont à des niveaux similaires voire supérieurs, aux niveaux pré-Covid. Le secteur énergétique confirme une bonne vigueur malgré l'exposition à la Russie pour certains acteurs comme Total Energies et le secteur bancaire particulièrement scruté par le marché affiche des résultats solides. A noter que plusieurs banques européennes n'ont pas encore repris l'excès des provisions liées au Covid, ce qui leur permet d'amortir la hausse

potentielle du coût du risque lié au conflit russo-ukrainien. La baisse de la valorisation du marché reflète plutôt un sentiment « risk off » généralisé qu'un constat de détérioration des fondamentaux. En gestion, la partie taux a été contributeur positif en (+0,71%) grâce à une gestion dynamique via des stratégies optionnelles. La partie crédit a été logiquement contributeur négatif (-1,97%). Le portefeuille offre un rendement qui avoisine 4% avec une durée proche de 2.

Mai

Le mois de mai affiche une certaine stabilité sur les taux : le 10 ans allemand progresse de +0,10% à 1,05% et le 10 ans US recule de -0,15% à 2,80%, sur fond de discours des banquiers centraux plus restrictif pour lutter contre l'inflation et de questions sur les perspectives de croissance économique. Cependant, aux Etats-Unis, le cycle de hausse a déjà commencé alors qu'en Europe le marché garde quelques doutes sur le début du calendrier et un contexte géopolitique toujours sous tension. Les marchés actions sont quant à eux restés stables : l'Eurostoxx 50 perd -0,36% sur le mois et le S&P500 se maintient à +0,01%. La remontée des taux engagée a impacté le crédit en Europe avec des indices Investment Grade et High Yield en recul respectif de -1,3% et -1,2%. Aux Etats-Unis, le crédit progresse légèrement (+0,55% pour Investment Grade / +0,27% pour le High Yield). Dans ce contexte, le fonds recule de -0,23% sur le mois, avec une contribution équilibrée entre la partie crédit et dynamique. Le portefeuille obligataire donne un rendement proche de 2,40%. Dans ce contexte, le fonds recule de 1,53%. La partie actions a contribué négativement de -0,58% et la partie obligataire de -0,96%. La partie taux a contribué positivement de +0,11% sur le mois grâce aux stratégies actives. La partie crédit contribue négativement de 1,07% en ligne avec le marché. Le portefeuille offre un rendement de 4% ce qui nous paraît intéressant dans un environnement entouré d'incertitudes. L'exposition actions est proche de 25% reflétant un poids proche de la neutralité.

Juin

Après une baisse de 1,2% en avril, de 1,6% en mai, le Stoxx600 a chuté de 8,15% en juin. Les actions européennes enregistrent leur pire semestre depuis 2008 tandis que les actions US subissent la chute la plus importante depuis plus de 50 ans. Les motifs restent les mêmes : inflation et durcissement monétaire. L'état de l'économie inquiète mais les banques centrales le martèlent : c'est l'inflation qui est au centre de leurs préoccupations. Les banques centrales n'hésitent donc pas à resserrer leurs politiques monétaires quitte à provoquer un ralentissement économique marqué voir une récession (Powell a averti qu'il sera assez dur de parvenir à un atterrissage en douceur). Avec des objectifs de croissance de PIB revus fortement à la baisse, le marché obligataire s'est ajusté en milieu de mois, ce qui a amené les taux US à baisser fortement, passant de 3,476 le 14/06 à 3,016%. Sur un mois, les taux US auront finalement gagné 20pb. La trajectoire a été similaire en Europe avec un bund allemand et un OAT français qui sont passés respectivement d'un plus haut de 1,767% à 1,333% et de 2,387% à 1,914%. Dans cet environnement incertain, le VIX a gagné 3 points à 27,4 et l'itraxx XOVER se rapproche des 600. On notera également que le dollar flirte avec les plus hauts contre l'euro (EURUSD 1,047). Dans ce contexte, la performance de LMdG Opportunités Monde 50 a été de -6,04%. La partie action a eu une contribution négative de l'ordre de -1,90%. Nous avons baissé le poids de cette poche de façon tactique à 19% de l'actifs du fonds. En termes de zone géographique, la partie européenne n'a pas généré d'alpha sur le mois alors que poche US a surperformé de 200pb le S&P 500 notamment grâce à la sous-pondération du secteur « technologie » et de la bonne tenue de UnitedHealth.

Juillet

Après 3 mois de baisse du Stoxx 600, le marché reprend quelques couleurs en juillet rebondissant de 7,64% soit le plus fort rebond depuis novembre 2020. Le Nasdaq gagne également 10,3% sur le mois. Les séances ont été très volatiles et la nervosité reste de mise. Le marché a surtout été marqué par une surperformance des valeurs de croissance par rapport au segment value. Il anticipe que les banques centrales ne pourront pas tenir leurs politiques monétaires restrictives dans la durée. Il a également interprété les commentaires de Jerome Powell sur un ralentissement des hausses de taux à venir comme un pivot, alors que le ralentissement de l'économie américaine est déjà visible avec une entrée en récession technique. Dans un tel contexte et malgré la hausse du spread entre les 10 ans allemand-italien, Madame Lagarde a décidé de relever les taux de 50bps (vs 25bps attendu), laissant entendre que ses prochaines décisions seront fonction des données publiées. Durant le mois de juillet, le 10 ans US a baissé de 3,01% à 2,63%. En Allemagne, il est passé de 1,33% à 0,811% tandis que les taux italiens restent stables à 3%. Dans cet environnement incertain, les indicateurs de risque (VIX et itraxx Xover) restent élevés à respectivement 21,54 et 525,575. L'or rebaisse à USD 1765,36 (en baisse de 2,3% sur le mois). Sur le mois, LMdG Opportunités Monde 50 progresse de 4,23%. Le fonds profite notamment de la contribution positive de la poche actions (+1,64%) et de la partie obligataire (+3,82%) Nous avons accompagné la hausse des marchés actions en remontant notre exposition de 19% à 27%. Au niveau géographique, notre poche actions européennes a légèrement sous-performé sur le mois son indice (+6,89% vs +7,23%). Cela s'explique essentiellement par notre légère sous-pondération sur le secteur du luxe qui a très bien performé à la suite des publications de LVMH et Hermes. La poche US sur-performe quant à elle le S&P 500 de 146bp (+10,67% vs 9,22%) grâce à la très bonne tenue de Danaher et de United Health dans la santé. Nos surpondérations sur Tesla, Amazon et Costco nous ont également permis de gagner quelques bps contre l'indice. La partie obligataire est principalement tirée par le rally des marchés crédit (HY EUR 5% / EUR IG + 4,6%) et de certains instruments ayant bondi de +10% (par ex. Cellnex, Auchan, Unibail, Tereos, Faurecia) après des publications rassurantes.

Aout

Porté par des publications de qualité en Europe et des espoirs de moindre durcissement des banques centrales, le marché a acté que le plus dur était derrière nous. Le retour à la réalité s'est néanmoins opéré et Jerome Powell nous a rappelé que l'urgence de la situation impose la poursuite d'un resserrement monétaire long et douloureux. Les propos tenus par le président de la Fed ont inquiété les investisseurs. Son constat a fait l'unanimité (à l'exception du Japon) : en agissant de concert, les banques centrales espèrent se montrer plus efficaces. On notera également que des membres de la BCE ont appelé à une hausse des taux d'intérêt significative en septembre, face à une inflation toujours élevée : « des sacrifices devront être réalisés ! ». Les banques centrales jouent la crédibilité de leur mandat, dans un contexte d'augmentation sans fin des prix de l'énergie. Le message a semble-t-il été entendu. Le Stoxx 600 a fini les 5 dernières séances du mois en baisse, passant de 433,36 avant Jackson Hole à 410,43. Sur le mois, l'indice aura perdu 5,29%. Les taux longs ont également réagi aux propos tenus : le 10 ans US a fini le mois en hausse de 54pb (+15 pb sur les 5 dernières séances). L'écart avec le 2 ans s'est encore accru, le spread atteignant 30 pb (+7 pb vs fin juillet). La situation a été encore plus tranchée en Allemagne avec une hausse respective de 72pb / 92pb du 10/2 ans. Concernant le change, la paire euro-dollar est revenue à la parité. Au niveau du baril, il a chuté de près de 4,5% sur les 3 dernières séances de juillet, bien que l'Arabie saoudite ait lancé un avertissement sur la possibilité d'une diminution de la production de l'Opep+, pour compenser l'accord Iranien. Le gaz est passé de EUR 192,3 à EUR 244,4 (+27%). Les prix de l'électricité en France ont franchi un nouveau record à plus de EUR 1000 le mégawattheure. Enfin, précisons que le VIX a gagné près de 5pt sur le mois (dont 4 sur les dernières séances du mois). Sur les marchés de crédit, les spreads se sont réécartés. L'Investment Grade, qui a souffert à la fois de la hausse des taux et de l'écartement des spreads, concède -4,24% en Europe alors que le High Yield recule de -1,47%. Dans ce contexte, la poche crédit a contribué négativement de 1,50%. La poche taux a eu une contribution positive de +1,70% en profitant notamment des stratégies sur les courbes des taux (Europe/US). Dans le marché du crédit le segment Tier 2 est plus attractif, en valeur relative, que le marché. Nous avons initié des positions sur des émissions de Commerzbank et BBVA avec des rendements entre 6 et 7%.

Septembre

Au cours du mois le Stoxx 600 a baissé pendant 12 jours, finissant le mois en chute de 6,6%. C'est déjà le 7ème mois de baisse en 2022. En septembre, on constate à nouveau des variations boursières marquées au niveau sectoriel avec une sous-performance notable des Telecom et de l'Immobilier et une forte surperformance des ressources de base, de la pharmacie et des financières. L'évolution des taux et des devises a été particulièrement forte : elle explique en partie les évolutions boursières mentionnées juste avant. On notera que les taux 10 ans ont gagné 64bps aux US, 129bps au UK et 56bps en Allemagne. La trajectoire sur le 2 ans est à peu près identique. Au niveau des devises, on signalera la chute de la livre sterling versus l'euro (-1,5%) et le dollar (-4%). Dans ce contexte, le marché se montre de plus en plus nerveux. Le VIX s'est tendu aux US de 25,73 à 32,3 et l'itraxx XOVER 5 ans a franchi les 600 pour clôturer le mois à 650. Les indices obligataires crédit finissent le mois en recul : -3,99% pour le High Yield EUR et -3,47% pour l'Investment Grade. La baisse est comparable mais les raisons sont différentes : le High Yield pâtit plus de l'écartement des spreads et l'Investment Grade de la hausse des taux. Ces deux composantes (taux et spreads) continuent d'évoluer dans le même sens comme depuis le début de l'année, reflétant l'impact de l'inflation sur la réaction des banques centrales et les perspectives économiques. La partie actions a contribué négativement à la performance du fonds de -2,15% sur le mois. La partie obligataire baisse de -1,99%, impactée notamment par la contribution de la partie crédit (-3,36%). La composante duration a en revanche contribué positivement à la performance du mois (+1,37%). La baisse récente du secteur LT2 redonne de l'attrait aux subordonnées. La partie crédit offre un rendement de 7,8% (6,1% au niveau du fonds).

Octobre

Au cours du mois le Stoxx 600 a baissé pendant 12 jours, finissant le mois en chute de 6,6%. C'est déjà le 7ème mois de baisse en 2022. En septembre, on constate à nouveau des variations boursières marquées au niveau sectoriel avec une sous-performance notable des Telecom et de l'Immobilier et une forte sur-performance des ressources de base, de la pharmacie et des financières. L'évolution des taux et des devises a été particulièrement forte : elle explique en partie les évolutions boursières mentionnées juste avant. On notera que les taux 10 ans ont gagné 64bps aux US, 129bps au UK et 56bps en Allemagne. La trajectoire sur le 2 ans est à peu près identique. Au niveau des devises, on signalera la chute de la livre sterling versus l'euro (-1,5%) et le dollar (-4%). Dans ce contexte, le marché se montre de plus en plus nerveux. Le VIX s'est tendu aux US de 25,73 à 32,3 et l'itraxx XOVER 5 ans a franchi les 600 pour clôturer le mois à 650. Les indices obligataires crédit finissent le mois en recul : -3,99% pour le High Yield EUR et -3,47% pour l'Investment Grade. La baisse est comparable mais les raisons sont différentes : le High Yield pâtit plus de l'écartement des spreads et l'Investment Grade de la hausse des taux. Ces deux composantes (taux et spreads) continuent d'évoluer dans le même sens comme depuis le début de l'année, reflétant l'impact de l'inflation sur la réaction des banques centrales et les perspectives économiques. La partie actions a contribué négativement à la performance du fonds de -2,15% sur le mois. La partie obligataire baisse de -1,99%, impactée notamment par la contribution de la partie crédit (-3,36%). La composante duration a en revanche contribué positivement à la performance du mois (+1,37%). La baisse récente du secteur LT2 redonne de l'attrait aux subordonnées. La partie crédit offre un rendement de 7,8% (6,1% au niveau du fonds).

Novembre

La banque centrale américaine a procédé au premier changement de ton dans son discours sur l'inflation en laissant envisager un rythme de resserrement plus lent. Ce changement de rhétorique, guetté par le marché, a été fortement apprécié par les investisseurs. Toutefois, ce discours accommodant a été contrebalancé par la déclaration de Jérôme Powell suggérant que les prévisions du taux terminal pourraient être revues à la hausse en décembre. Les taux de la FED ont été augmentés le 2 novembre de 0,75% pour atteindre la fourchette de 3,75%- 4,00%. En Europe, pas de réunion majeure pour décider du niveau des taux directeurs. Sans surprise, il est donc resté stable à 2,00%. La prochaine décision est attendue pour le 15 décembre. Les prévisions de croissance pour 2023 ont en revanche été revues à la baisse par la BCE, qui vise désormais une progression de 0,9% seulement contre 2,1% auparavant. Sur le front de l'inflation, cette dernière est restée élevée en Europe sur une base absolue à 10% mais en recul par rapport au mois d'octobre (10,6%). Aux Etats Unis, le ralentissement se poursuit depuis le pic du mois de juin et les derniers chiffres ont fait état d'une progression des prix de l'ordre de 7,7%. Les résultats des élections de mi-mandat aux Etats-Unis ont été plus serrés que prévu, loin de la « vague rouge » annoncée par les sondages. Cet événement fut au final sans incidence pour les marchés. Sur le mois, le 10 ans Allemand a reculé de 20 bp pour s'établir à 1,94% fin novembre. Le 2 ans a légèrement progressé de 1,94% à 2,12%. La courbe est donc désormais clairement inversée. Coté crédit, les indices se sont resserrés dans un mouvement de « risk on » généralisé. L'indice CDS Investment Grade Europe se contracte ainsi de 20 pbs pour terminer à 92 et celui du High Yield de 110 à 442 bp. Les marchés actions ont bénéficié de l'apaisement sur les primes de risques, notamment en Europe : l'Euro stoxx 50 progresse de +9,60% et le S&P 500 de +5,3%. Concernant la micro, les publications des résultats des entreprises, en croissance et globalement au-dessus des attentes ont rassuré les investisseurs. Les rendements élevés proposés par les obligations ont attiré des flux acheteurs en attente d'un potentiel rallye de fin d'année. Ceci a permis une baisse des primes de risque et une progression des actifs dans le fonds. Nous percevons toujours beaucoup de valeur dans le secteur des T2 bancaires mais aussi sur les obligations hybrides non financières. Ces dernières ont d'ailleurs progressé de plus de 6% sur le mois.

Décembre

L'année s'est terminée par une progression des taux reportant en attente d'une possible inflexion des politiques monétaires en 2023. En effet, tous les yeux sont restés rivés sur les banques centrales : le changement de ton de la FED à la fin du mois de novembre s'est matérialisé par un relèvement de taux de 50 bps à la mi-décembre avec un taux entre 4,25% et 4,50%. La prochaine réunion aura lieu le 1er février au cours de laquelle les taux devraient être relevés de 50 bps selon les attentes. De l'autre côté de l'Atlantique, la BCE a également relevé ses taux de 50 bps pour les porter à 2%, avec une surprise dans le discours : la BCE se montre plus ferme face à l'inflation avec un trajectoire de hausses des taux plus affirmé. Ceci a clairement déplu au marché, qui s'attendait/s'attend que la BCE va se montrer plus alignée avec la FED. Enfin, la Banque centrale Japonaise a (enfin) changé de ton en ce mois de décembre, ce qui a provoqué une forte volatilité sur les obligations souveraines du pays. L'institution a annoncé qu'elle allait laisser le rendement de ses obligations 10 ans atteindre 0,5%. L'inflation américaine a encore ralenti à 7,1%, un chiffre plus faible qu'attendu, après 7,7% en octobre. Ces données confirment que le pic à 9,1% en juin est probablement derrière nous. Dans la zone Euro, l'inflation s'est établie à 10,1% en novembre après 10,6% le mois précédent, toujours avec de fortes disparités selon les pays. Le marché a désormais les yeux rivés sur la réouverture récente de l'économie chinoise après près de trois ans de restrictions, ainsi que sur les futures hausses de taux des banques centrales alors qu'une récession est attendue dans plusieurs zones géographiques en 2023. Tous ces éléments font penser que 2023 serait une année d'inflexion dans le marché des taux. Le marché des crédit, quant à lui, a été finalement plus orienté par les hausses des taux que le mouvement des primes/ spreads de crédit. Sur le mois, le taux 10 ans Allemand a progressé de 74 bp à 2,56% à fin novembre avec un taux 2 ans toujours plus élevé à 2,73%. La courbe reste donc inversée pour le deuxième mois consécutif. Coté crédit, les indices ont été volatiles tout le mois mais n'ont clôturé le mois qu'en petite hausse. L'indice CDS Investment Grade Europe remonte ainsi de 3 pbs pour terminer à 91 bp et celui du High Yield de 32 à 474 bp. Dans ce contexte les actions reculent de 4,30% en Europe (SX5E) et -5,90% aux Etats-Unis (SPX), les valeurs technologiques demeurent les plus exposées -8,7% (Nasdaq). Nous gardons un biais constructif sur les marchés actions avec des positions optionnelles, notamment en Europe. Coté taux, nous avons pris des positions sur les taux longs américains, mais nous sommes prudents sur les taux courts européens comme la BCE maintient toujours un ton (trop) « faucon ».

PERFORMANCE DU FONDS

ISIN	Part	Actif Net		Valeur Liquidative		Performance YTD
		31/12/2021	30/12/2022	31/12/2021	30/12/2022	30/12/2022
FR0013304086	Part J	4 903 363,87	1 606 778,11	11 429,75	9 797,42	-14,28%
FR0010622654	Part I	24 023 784,81	9 519 090,36	14 690,26	12 567,20	-14,45%
FR0010172437	Part R	178 427 388,01	139 630 881,34	1 777,92	1 509,64	-15,09%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Transaction	ISIN	Date	Libellé	Montant EUR
AOB	XS2433139966	20220118	UNIC 0.925 01-28	4 742 590,00
AOB	US912810TE82	20220414	UNIT ST 0.125 02-52	3 612 208,92
VOB	US912810TE82	20220421	UNIT ST 0.125 02-52	3 608 858,75
VOB	XS2433139966	20220118	UNIC 0.925 01-28	2 748 487,50
VOB	US25156PAC77	20221101	DEUT TEL 8.25% 06/30	2 315 090,81
AOB	XS2187689380	20220114	VOLK IN 3.875 PERP	2 139 500,00
VOB	DE000DL19VZ9	20220105	DEUT BK 4.625 PERP	2 044 000,00
AOB	DE000DL19V55	20220106	DEUT BK 4.5 PERP	2 032 000,00
AOB	FR0011700293	20220201	EDF 5 7/8 12/31/49	2 001 794,15
VOB	FR0014003S56	20220107	EDF 2.625 PERP	1 998 200,00

4. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES (ESMA) EN EURO

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• **Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :**

- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions :
- o Mises en pensions :

• **Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 147 687 458,76**

- o Change à terme : 20 080 885,81
- o Future : 117 772 215,51
- o Options : 9 834 357,44
- o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
	SOCIETE GENERALE SA

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*) Total	
Instruments financiers dérivés . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces Total	 1 060 000,00 1 060 000,00

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*)	4 385,72
. Autres revenus	
Total des revenus	4 385,72
. Frais opérationnels directs	4 385,72
. Frais opérationnels indirects	
. Autres frais	
Total des frais	4 385,72

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA REUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - REGLEMENT SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

FRAIS D'INTERMEDIATION

Conformément à l'article 314-82 du règlement général de l'AMF, UBS La Maison de Gestion établit un compte-rendu précisant les conditions dans lesquelles UBS La Maison de Gestion a eu recours pour l'exercice précédent, à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres. Ce document est disponible sur le site de la société de gestion à l'adresse www.lamaisondegestion.com

POLITIQUE DE BEST SÉLECTION

UBS La Maison de Gestion applique une politique de sélection des intermédiaires visant à obtenir le meilleur résultat possible lors de l'exécution des ordres passés pour les portefeuilles gérés, en prenant en compte les critères de prix, coût, rapidité, probabilité d'exécution et de règlement, taille et nature de l'ordre, ou de toute autre considération relative à l'exécution de l'ordre. Les intermédiaires font l'objet d'un processus de sélection rigoureux faisant intervenir les départements contrôle des risques, conformité et contrôle interne, juridique, gestion et la table de négociation et d'une évaluation régulière en comité broker sur la base des votes des différents départements. Par ailleurs, la politique de sélection des intermédiaires est revue au moins annuellement et peut être adaptée le cas échéant.

La politique de best selection est disponible sur le site de la société de gestion à l'adresse <https://www.lamaisondegestion.com/informations-reglementaires>

DROITS DE VOTE

Conformément à l'article 319-21 du règlement général de l'AMF, UBS La Maison de Gestion établit un rapport rendant compte des conditions dans lesquelles UBS La Maison de Gestion a exercé les droits de vote. Ce document peut être consulté sur le site de la société de gestion de portefeuille à l'adresse <https://www.lamaisondegestion.com/informations-reglementaires> ou au siège de celle-ci selon les modalités précisées sur le prospectus.

CALCUL DU RISQUE GLOBAL

L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE

L'OPC ne prend pas simultanément en compte les trois critères relatifs au respect des objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG). L'ensemble des informations sur les critères (ESG) sont accessibles sur le site internet d'UBS Asset Management France SA à l'adresse : www.lamaisondegestion.com

TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION

Le fonds n'a pas eu recours aux opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global.

RÈGLEMENT (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »)

En tant qu'acteur des marchés financiers, la société de gestion du Fonds est soumise au Règlement 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit «Règlement Disclosure»).

Ce Règlement établit des règles harmonisées pour les acteurs des marchés financiers relatives à la transparence en ce qui concerne l'intégration des risques en matière de durabilité (article 6 du Règlement), la prise en compte des incidences négatives en matière de durabilité, la promotion des caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance dans le processus d'investissement (article 8 du Règlement) ou les objectifs d'investissement durable (article 9 du Règlement).

En application de l'article 6 du Règlement, les risques de durabilité ne sont pas systématiquement intégrés en raison des caractéristiques de l'objectif d'investissement du Fonds et ils ne constituent pas non plus un élément essentiel de la stratégie d'investissement. Le Fonds ne privilégie pas des caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) particulières ou ne vise pas un objectif spécifique en matière de durabilité ou d'impact. Actuellement, ils ne devraient pas avoir d'impact significatif sur le rendement du Fonds.

Par « risque de durabilité », on entend un événement ou une situation ayant trait à l'environnement, la responsabilité sociale ou la gouvernance qui, en se produisant, pourrait avoir un impact négatif important, réel ou potentiel, sur la valeur des investissements effectués par le Fonds.

Des informations complémentaires concernant l'intégration du risque en matière de durabilité sont disponibles sur le site internet de la Société de Gestion : www.lamaisondegestion.com.

RÈGLEMENT (UE) 2020/852 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (ue) 2019/2088 (Règlement Taxonomie)

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

REMUNERATIONS

La structure générale de rémunération au sein d'UBS et de ses filiales se focalise sur des facteurs éprouvés de longue date tels que la rémunération au rendement et au comportement, une rentabilité durable, une solide gestion des risques et des capitaux, une attention particulière au client et un travail en équipe et une bonne gouvernance selon les paramètres du Groupe UBS. Nos politiques et programmes de rémunération sont conçus pour ne pas inciter nos employés à favoriser leur propre intérêt ou les intérêts de l'entreprise au détriment potentiel de nos clients.

La politique de rémunération d'UBS La Maison de Gestion (LMDG) fait partie de la politique de rémunération d'UBS (France) Holding. Spécifiquement pour LMDG, elle vise à promouvoir un environnement de gestion des risques sain et efficace, ne pas encourager une prise de risque qui est incompatible avec les profils de risque, les règles ou les instruments de constitution des Fonds Alternatifs d'Investissement (FIA) et les Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) gérés et de se conformer à la stratégie, aux objectifs, aux valeurs et aux intérêts d'UBS, y compris des mesures visant à éviter les conflits d'intérêts, comme indiqué dans la Politique sur les conflits d'intérêts. Elle veille également à ce que le système de rémunération soit conforme à la réglementation en vigueur et, plus précisément, aux dispositions définies dans (i) la directive 2011/61/EU des gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (AIFM) en date du 8 juin 2011 (la directive AIFM) et le règlement délégué UE 231/2013 ; (ii) la directive 2014/91/UE relative aux investissements collectifs dans les valeurs mobilières (OPCVM), transposée en droit français par le décret ministériel n° 2016-312 du 17 mars 2016; (iii) les articles L533-22-2 du code monétaire et financier et les articles 321-125 et 319-10 du Règlement Général de l'AMF ; (iv) les lignes directrices de l'ESMA sur les bonnes politiques de rémunération en vertu de la directive OPCVM et de l'AIFMD publiées le 31 mars 2016 (les lignes directrices); (v) la position de l'AMF n° 2013-11 en date d'août 2013 concernant la rémunération versée par les gestionnaires; et (vi) les directives de l'AMF sur la directive OPCVM V publiée le 3 août 2016.

Rémunération fixe

La rémunération fixe se compose généralement d'un salaire de base, payé mensuellement, qui est déterminé en tenant compte du rôle de l'employé, y compris la responsabilité et la complexité du rôle, le rendement et les conditions du marché local. Il représente une proportion suffisante de la rémunération totale permettant une stratégie d'attribution de performance entièrement flexible, y compris la possibilité de ne pas payer de rémunération variable. Le cas échéant, toute indexation obligatoire du salaire est appliquée conformément aux réglementations locales.

En plus, la société peut, à sa discrétion, offrir des avantages sociaux à certains salariés qui font partie intégrante de la rémunération fixe. Ces avantages comprennent une place de parking, les voitures de société, des indemnités de formation, les indemnités de représentation et les frais d'hébergement.

Rémunération variable

Les employés sont rémunérés par rapport à l'atteinte d'une palette d'objectifs financiers et non financiers. Le montant total de la rémunération variable attribuée repose sur une combinaison de l'évaluation de la performance de l'individu, de l'unité d'affaires concernée et des résultats globaux de la société. En outre, l'évaluation des performances individuelles prend en compte des critères quantitatifs (financiers) et qualitatifs (non financiers). La rémunération variable totale accordée ne remet pas en question la capacité d'UBS à renforcer ses fonds propres. Les paiements de primes de performance peuvent être réduits ou annulés lorsque les critères de performance ne sont pas satisfaits par l'individu concerné, l'unité d'affaires concernée et / ou l'entité UBS dans son ensemble.

Détermination du montant de la rémunération variable

La rémunération variable est évaluée sur la base d'une performance à long terme (pluriannuelle) et le paiement est réparti sur une période qui tient compte de la politique de rachat de la Société et de ses risques de placement. La mesure de la performance utilisée pour calculer la rémunération variable ou les pools de rémunération variable comprend un ajustement pour tous les types de risques actuels et futurs. La détermination de la composante variable individuelle est effectuée et payée une fois par année civile dans le cycle de revue annuel des rémunérations.

Païement de la rémunération variable

Le paiement ou l'acquisition de la rémunération variable ne se produit que s'il est compatible avec la situation financière globale d'UBS et justifié en fonction du rendement d'UBS, de l'unité d'affaires et de l'intéressé.

Le paiement des primes de performance est assujéti aux modalités et conditions du cadre des rémunérations ("compensation framework") d'UBS en place au moment du paiement et peut être octroyé en vertu de tout plan UBS existant (ensemble, "Plans de rémunération UBS"), qui sera assujéti aux règles du régime au moment de l'octroi de la prime. Les règles des plans de rémunération UBS ainsi que le cadre des rémunérations peuvent être modifiés de temps à autre à la discrétion absolue d'UBS. Les employés qui ne sont pas employés par UBS à la date de paiement de la prime ou qui sont en période de préavis avant la date de paiement ne pourront prétendre au versement de la prime ni être admissibles à recevoir une prime incitative.

Revue des examens visés au 3° et 4° du I de l'article 319-10 du règlement général de l'AMF et modifications importantes de la politique de rémunération

Le Conseil d'Administration de la société UBS holding (France) S.A a décidé de créer, pour l'assister dans l'exercice de sa mission de fixation des principes de la politique de rémunération, le Comité prévu aux articles L.511-89 et L.511-102 du code monétaire et financier et a donné à ce Comité la dénomination de « Comité de Rémunération ». Les modifications et adaptations ultérieures de ces principes seront opérées par le Conseil d'Administration.

Parmi les missions attribuées au comité de rémunération figure la revue annuelle de la politique de rémunération afin de valider qu'elle est toujours conforme à la réglementation applicable et, le cas échéant, proposer des modifications.

La politique de rémunération a été mise à jour par le Comité des rémunérations.

La rémunération variable du personnel identifié de la Maison de Gestion est assujéti à des exigences spécifiques, qui s'appliquent à toute rémunération découlant du rôle, de la fonction qui a déterminé leur statut de personnel identifié dans l'entité correspondante, à savoir :

Si la rémunération variable d'un Personnel Identifié est strictement supérieure à 200'000 euros au moins 40% et, dans le cas d'un montant particulièrement élevé, au moins 60% de la rémunération variable sera différée de trois à cinq ans;

Si la rémunération variable d'un Personnel Identifié est strictement supérieure à 200'000 EUR, un minimum de 50% de la rémunération variable consiste en unités notionnelles de fonds FIA ou OPCVM, ou en des participations équivalentes, des instruments liés à des actions ou des instruments non monétaires équivalents.

Le "compensation framework" pour les salariés impactés (rémunération variable totale supérieure ou égale à EUR 200'000) a été modifié pour tenir compte des exigences ci-dessus de la manière suivante :

Un minimum de 50% du variable totale est différé, investi à 100% dans un fond notionnel

L'acquisition se fera sur 5 ans

Si le différé selon le "compensation framework" du Groupe est supérieur à 50%, un différé plus élevé sera appliqué

Le service conformité et contrôle interne (Compliance and Operational Control) effectue un contrôle annuel indépendant du bon respect de la politique de rémunération et du bon fonctionnement de la gouvernance associée.

Rapport quantitatif pour l'année 2022

Divulgateur des rémunérations OPC	Payées par la société de gestion		
	Tout le personnel	Personnes visées	
		Gérants	Autres
Nombre	41	24	6
Rémunération fixe	4 061 980	2 791 100	585 000
Rémunération variable	946 000	741 000	123 500
Performance fees	0	0	0
Total (agrégat)	5 007 980	3 532 100	708 500

AUTRES INFORMATIONS

Le prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

UBS La Maison de Gestion

91 Boulevard Haussmann

75008 PARIS

Email : www.lamaisondegestion.com/contacts.

5. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



RSM Paris

26, rue Cambacérés

75 008 Paris

France

Tél. : +33 (0) 147 63 67 00

Fax : +33 (0) 147 63 69 00

www.rsmfrance.fr

LMdG OPPORTUNITES MONDE 50 (EUR)

FONDS COMMUN DE PLACEMENT

Régi par le livre II du Code monétaire et financier

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le **30 DECEMBRE 2022**

Aux porteurs de parts,

1. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif **LMdG OPPORTUNITES MONDE 50 (EUR)** constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le **30 décembre 2022**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

2. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

3. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

5. RESPONSABILITÉS DE LA SOCIÉTÉ DE GESTION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

6. RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 13 avril 2023

RSM PARIS

Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Mohamed BENNANI', written over a horizontal line.

Mohamed BENNANI
Associé

6. COMPTES DE L'EXERCICE

BILAN AU 30/12/2022 en EUR

ACTIF

	30/12/2022	31/12/2021
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	154 053 184,38	200 076 595,87
Actions et valeurs assimilées	24 883 421,03	34 578 855,75
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	24 883 421,03	34 203 914,03
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		374 941,72
Obligations et valeurs assimilées	116 467 769,64	150 522 797,44
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	116 467 769,64	150 522 797,44
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif	10 801 822,64	11 639 486,55
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	9 898 004,41	10 544 679,85
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	903 818,23	1 094 806,70
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	1 900 171,07	3 335 456,13
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	1 900 171,07	3 335 456,13
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	21 691 277,19	4 122 080,94
Opérations de change à terme de devises	20 080 885,81	
Autres	1 610 391,38	4 122 080,94
COMPTES FINANCIERS	6 553 427,59	9 913 382,94
Liquidités	6 553 427,59	9 913 382,94
TOTAL DE L'ACTIF	182 297 889,16	214 112 059,75

PASSIF

	30/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	155 624 480,29	202 482 540,83
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-7 373 904,11	3 165 304,47
Résultat de l'exercice (a,b)	2 506 173,63	1 706 691,39
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	150 756 749,81	207 354 536,69
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	1 352 467,80	1 957 554,57
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	1 352 467,80	1 957 554,57
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	1 352 467,80	1 954 930,51
Autres opérations		2 624,06
DETTES	20 006 405,53	2 456 878,72
Opérations de change à terme de devises	18 730 415,01	
Autres	1 275 990,52	2 456 878,72
COMPTES FINANCIERS	10 182 266,02	2 343 089,77
Concours bancaires courants	10 182 266,02	2 343 089,77
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	182 297 889,16	214 112 059,75

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/12/2022 en EUR

	30/12/2022	31/12/2021
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO SCHATZ 0323	75 375 300,00	
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
FV CBOT UST 5 0322		14 254 152,31
LIFFE LG GILT 0322		7 438 065,75
XEUR FBTP BTP 0322		19 993 360,00
XEUR FOAT EUR 0322		20 393 750,00
FGBL BUND 10A 0322		38 044 140,00
TU CBOT UST 2 0322		16 690 954,28
US 10YR NOTE 0323	21 465 038,65	
STX 50 DIV 1223		2 545 600,00
EUR STX 50 DIV 1224		2 502 600,00
SP 500 MINI 0322		11 297 880,76
VSTOXX MINI 0122		924 750,00
MME MSCI EMER 0322		5 122 164,09
MME MSCI EMER 0323	4 269 992,97	
NK2 TOKYO NIK 0322		8 565 128,66
NIKKEI 225 0323	7 199 383,89	
CBOE VIX FUT 0122		501 723,97
EURO STOXX 50 0323	9 462 500,00	
Options		
CBOT YST 10 A 02/2022 CALL 133		3 696 435,05
CBOT YST 10 A 02/2022 PUT 128.5		5 988 797,87
ISH IBOXX HYCB 03/2022 PUT 85		8 443 918,04
DJES BANKS 03/2022 CALL 105		3 575 664,00
DJ EURO STOXX 50 03/2022 CALL 4400		7 844 598,25
DJ EURO STOXX 50 03/2022 PUT 3500		1 504 443,50
DJ EURO STOXX 50 03/2022 PUT 4000		4 857 203,30
DJ EURO STOXX 50 03/2023 CALL 4100	3 970 023,33	
DJ EURO STOXX 50 03/2023 PUT 2900	563 352,57	
DJ EURO STOXX 50 03/2023 PUT 3600	4 746 956,71	
S&P 500 INDEX 03/2022 CALL 4900		5 414 970,59
S&P 500 INDEX 03/2022 PUT 4300		1 390 624,80
S&P 500 INDEX 03/2023 PUT 3100	554 024,83	
Engagement sur marché de gré à gré		
Credit Default Swaps		
ITRAXX EUR XOVER S36		100 000,00
Autres engagements		

COMPTE DE RESULTAT AU 30/12/2022 en EUR

	30/12/2022	31/12/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	13 047,52	205,32
Produits sur actions et valeurs assimilées	584 062,53	586 785,62
Produits sur obligations et valeurs assimilées	5 027 035,78	4 032 243,57
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	4 385,72	
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	5 628 531,55	4 619 234,51
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	4 385,72	
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	149 339,53	89 011,80
Autres charges financières		
TOTAL (2)	153 725,25	89 011,80
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	5 474 806,30	4 530 222,71
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	2 635 506,22	2 894 742,78
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	2 839 300,08	1 635 479,93
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-333 126,45	71 211,46
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	2 506 173,63	1 706 691,39

I. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0010172437 - Part LMdG OPPORTUNITIES MONDE 50 (EUR) R : Taux de frais maximum de 1,45%TTC

FR0013304086 - Part LMdG OPPORTUNITIES MONDE 50 (EUR)J : Taux de frais maximum de 0,50% TTC

FR0010622654 - Part LMdG OPPORTUNITIES MONDE 50 (EUR) I : Taux de frais maximum de 0,70% TTC

Les Frais administratifs externes à la société de gestion sont calculés sur l'Actif net au taux de 0,10% TTC maximum quelque-soit les parts.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part LMdG OPPORTUNITIES MONDE 50 (EUR) I	Capitalisation	Capitalisation
Part LMdG OPPORTUNITIES MONDE 50 (EUR)J	Capitalisation	Capitalisation
Part LMdG OPPORTUNITIES MONDE 50 (EUR) R	Capitalisation	Capitalisation

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/12/2022 en EUR

	30/12/2022	31/12/2021
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	207 354 536,69	167 242 815,70
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	22 594 354,40	59 886 173,57
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-47 574 729,04	-27 540 895,79
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	4 505 797,02	3 101 722,79
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-12 020 636,63	-1 024 849,56
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	22 058 944,49	11 109 973,49
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-25 811 200,70	-9 582 735,20
Frais de transactions	-490 412,60	-302 960,53
Différences de change	4 401 581,81	2 623 863,03
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-24 820 345,73	1 092 568,22
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-16 519 208,15	8 301 137,58
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-8 301 137,58	-7 208 569,36
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-2 280 439,98	-886 618,96
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-1 922 736,69	357 703,29
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-357 703,29	-1 244 322,25
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	2 839 300,08	1 635 479,93
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	150 756 749,81	207 354 536,69

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	105 407 673,80	69,92
Obligations à taux VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	3 259 030,88	2,17
Obligations convertibles négociées sur un marché réglementé ou assimilé	7 325 145,65	4,85
Autres obligations (indexées, titres participatifs)	475 919,31	0,32
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	116 467 769,64	77,26
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Taux	75 375 300,00	50,00
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	75 375 300,00	50,00
AUTRES OPÉRATIONS		
Actions	30 766 234,30	20,41
Taux	21 465 038,65	14,24
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	52 231 272,95	34,65

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées	112 732 819,45	74,78			3 734 950,19	2,48		
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							6 553 427,59	4,35
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							10 182 266,02	6,75
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	75 375 300,00	50,00						
Autres opérations	21 465 038,65	14,24						

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]]1 - 3 ans]]3 - 5 ans]		> 5 ans	
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées			1 009 029,89	0,67	10 642 141,99	7,06	20 684 643,41	13,72	84 131 954,35	55,81
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	6 553 427,59	4,35								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	10 182 266,02	6,75								
HORS-BILAN										
Opérations de couverture					75 375 300,00	50,00				
Autres opérations									21 465 038,65	14,24

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 JPY		Devise 3 GBP		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées	10 727 920,79	7,12			1 334 586,81	0,89	1 831 744,99	1,22
Obligations et valeurs assimilées	13 311 977,56	8,83			4 985 606,85	3,31	1 976 945,91	1,31
Titres de créances								
OPC	2 277 948,98	1,51						
Opérations temporaires sur titres								
Créances	681 443,79	0,45	371 116,54	0,25				
Comptes financiers	4 474 236,75	2,97					247 197,92	0,16
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes	18 730 415,01	12,42						
Comptes financiers			384 852,71	0,26	1 352 017,95	0,90	1,59	
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations	26 289 056,45	17,44	7 199 383,89	4,78				

3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/12/2022
CRÉANCES		
	Fonds à recevoir sur vente à terme de devises	20 080 885,81
	Dépôts de garantie en espèces	1 523 729,67
	Coupons et dividendes en espèces	86 589,06
	Collatéraux	3,07
	Autres créances	69,58
TOTAL DES CRÉANCES		21 691 277,19
DETTES		
	Vente à terme de devise	18 730 415,01
	Frais de gestion fixe	191 472,22
	Frais de gestion variable	458,65
	Collatéraux	1 060 000,00
	Autres dettes	24 059,65
TOTAL DES DETTES		20 006 405,53
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		1 684 871,66

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part LMdG OPPORTUNITIES MONDE 50 (EUR) I		
Parts souscrites durant l'exercice	85,060	1 135 230,56
Parts rachetées durant l'exercice	-962,959	-12 187 545,34
Solde net des souscriptions/rachats	-877,899	-11 052 314,78
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	757,455	
Part LMdG OPPORTUNITIES MONDE 50 (EUR)J		
Parts souscrites durant l'exercice	10,000	105 174,70
Parts rachetées durant l'exercice	-275,000	-2 934 066,03
Solde net des souscriptions/rachats	-265,000	-2 828 891,33
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	164,000	
Part LMdG OPPORTUNITIES MONDE 50 (EUR) R		
Parts souscrites durant l'exercice	12 836,514	21 353 949,14
Parts rachetées durant l'exercice	-20 700,878	-32 453 117,67
Solde net des souscriptions/rachats	-7 864,364	-11 099 168,53
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	92 492,781	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part LMdG OPPORTUNITIES MONDE 50 (EUR) I	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part LMdG OPPORTUNITIES MONDE 50 (EUR)J	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part LMdG OPPORTUNITIES MONDE 50 (EUR) R	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/12/2022
Part LMdG OPPORTUNITIES MONDE 50 (EUR) I	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	125 387,06
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,80
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	
Part LMdG OPPORTUNITIES MONDE 50 (EUR) J	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	15 419,61
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,60
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	
Part LMdG OPPORTUNITIES MONDE 50 (EUR) R	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	2 435 220,47
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,55
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	458,65
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue.»

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/12/2022
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/12/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/12/2022
Actions			1 733 800,00
	CH1149574571	UBS AG LONDON ZCP 29-12-28	1 733 800,00
Obligations			
TCN			
OPC			1 409 956,81
	FR0013413309	LMDG DOLAN MCENIRY US	291 807,85
	FR001400CNG5	CORPORATE 2025 C EUR	
	FR0011316744	LMdG IG FIX 2025 (EUR) PART R	396 000,00
		LMdG SMID CAP (EUR) I	722 148,96
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			3 143 756,81

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau		
Résultat	2 506 173,63	1 706 691,39
Total	2 506 173,63	1 706 691,39

	30/12/2022	31/12/2021
Part LMdG OPPORTUNITIES MONDE 50 (EUR) I		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	226 148,43	328 014,17
Total	226 148,43	328 014,17

	30/12/2022	31/12/2021
Part LMdG OPPORTUNITIES MONDE 50 (EUR) J		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	41 465,36	75 604,40
Total	41 465,36	75 604,40

	30/12/2022	31/12/2021
Part LMdG OPPORTUNITIES MONDE 50 (EUR) R		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	2 238 559,84	1 303 072,82
Total	2 238 559,84	1 303 072,82

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-7 373 904,11	3 165 304,47
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	-7 373 904,11	3 165 304,47

	30/12/2022	31/12/2021
Part LMdG OPPORTUNITIES MONDE 50 (EUR) I		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-464 611,70	365 032,15
Total	-464 611,70	365 032,15

	30/12/2022	31/12/2021
Part LMdG OPPORTUNITIES MONDE 50 (EUR) J		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-78 376,08	74 397,68
Total	-78 376,08	74 397,68

	30/12/2022	31/12/2021
Part LMdG OPPORTUNITIES MONDE 50 (EUR) R		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-6 830 916,33	2 725 874,64
Total	-6 830 916,33	2 725 874,64

3.11. TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'ENTITE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Actif net Global en EUR	131 766 658,22	166 201 327,37	167 242 815,70	207 354 536,69	150 756 749,81
Part LMdG OPPORTUNITIES MONDE 50 (EUR) I en EUR					
Actif net	11 125 755,19	22 556 975,08	18 044 912,03	24 023 784,81	9 519 090,36
Nombre de titres	915,000	1 683,293	1 289,312	1 635,354	757,455
Valeur liquidative unitaire	12 159,29	13 400,50	13 995,76	14 690,26	12 567,20
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-308,96	49,90	29,96	223,21	-613,38
Capitalisation unitaire sur résultat	265,57	204,95	157,17	200,57	298,56
Part LMdG OPPORTUNITIES MONDE 50 (EUR)J en EUR					
Actif net	1 660 456,68	10 851 563,50	9 141 518,90	4 903 363,87	1 606 778,11
Nombre de titres	177,000	1 041,000	841,000	429,000	164,000
Valeur liquidative unitaire	9 381,11	10 424,17	10 869,82	11 429,75	9 797,42
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-236,68	39,92	22,89	173,42	-477,90
Capitalisation unitaire sur résultat	213,57	240,50	131,01	176,23	252,83
Part LMdG OPPORTUNITIES MONDE 50 (EUR) R en EUR					
Actif net	118 980 446,35	143 644 352,29	140 056 384,77	178 427 388,01	139 630 881,34
Nombre de titres	79 193,943	87 344,946	82 128,104	100 357,145	92 492,781
Valeur liquidative unitaire	1 502,39	1 644,56	1 705,34	1 777,92	1 509,64
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-38,25	6,11	3,51	27,16	-73,85
Capitalisation unitaire sur résultat	21,04	14,46	13,98	12,98	24,20

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ALLIANZ SE-REG	EUR	3 071	616 963,90	0,41
BMW BAYERISCHE MOTOREN WERKE	EUR	5 298	441 747,24	0,29
DEUTSCHE LUFTHANSA NOMINATIVE	EUR	57 097	443 358,21	0,29
VONOVIA SE	EUR	5 237	115 318,74	0,08
TOTAL ALLEMAGNE			1 617 388,09	1,07
BELGIQUE				
SOLVAY	EUR	4 891	462 003,86	0,31
UNION CHIMIQUE BELGE/ UCB	EUR	8 134	598 337,04	0,40
TOTAL BELGIQUE			1 060 340,90	0,71
ESPAGNE				
IBERDROLA SA	EUR	29 788	325 582,84	0,21
TOTAL ESPAGNE			325 582,84	0,21
ETATS-UNIS				
AIR PRODUCTS & CHEMICALS INC	USD	1 626	469 647,00	0,31
ALPHABET- A	USD	3 334	275 623,16	0,18
AMAZON.COM INC	USD	4 339	341 509,49	0,22
APPLE INC	USD	4 613	561 599,52	0,37
BANK OF AMERICA CORP	USD	20 472	635 308,17	0,42
BLACKROCK CL.A	USD	1 108	735 687,08	0,49
BOOKING HOLDINGS INC	USD	206	388 988,22	0,26
CONOCOPHILLIPS	USD	5 254	580 906,07	0,38
COSTCO WHOLESALE CORP	USD	557	238 248,30	0,16
DANAHER CORP	USD	2 562	637 157,22	0,43
EMERSON ELECTRIC	USD	5 022	452 015,29	0,30
EQUINIX INC	USD	429	263 300,89	0,18
ESTEE LAUDER COMPANIES INC -A-	USD	929	215 970,19	0,14
MICROSOFT CORP	USD	1 955	439 304,85	0,29
NEXTERA ENERGY GROUP	USD	4 722	369 884,47	0,24
PALO ALTO NETWORKS INC	USD	2 935	383 743,17	0,26
PAYPAL HOLDINGS INC	USD	5 593	373 233,51	0,25
RAYTHEON TECHNO	USD	4 813	455 121,07	0,30
SALESFORCE INC	USD	3 068	381 153,54	0,25
THE COCA COLA COMPANY	USD	4 643	276 731,07	0,19
THE WALT DISNEY	USD	3 333	271 324,47	0,18
TMOBILE US INC	USD	3 676	482 211,29	0,32
UNITEDHEALTH GROUP INC	USD	2 181	1 083 459,90	0,72
TOTAL ETATS-UNIS			10 312 127,94	6,84
FINLANDE				
ELISA COMMUNICATION OXJ - A	EUR	10 091	499 100,86	0,33
NORDEA BANK ABP	SEK	58 989	592 422,97	0,40
TOTAL FINLANDE			1 091 523,83	0,73

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
FRANCE				
ACCOR	EUR	9 444	220 517,40	0,15
AIR LIQUIDE	EUR	3 374	446 717,60	0,30
DASSAULT SYST.	EUR	9 512	318 604,44	0,21
L'OREAL	EUR	933	311 248,80	0,21
LVMH (LOUIS VUITTON - MOET HENNESSY)	EUR	648	440 575,20	0,29
PERNOD RICARD	EUR	2 338	429 607,50	0,28
SAINT-GOBAIN	EUR	5 178	236 375,70	0,16
SCHNEIDER ELECTRIC SA	EUR	2 346	306 669,12	0,20
SOCIETE GENERALE SA	EUR	18 859	442 809,32	0,30
THALES	EUR	3 091	368 756,30	0,24
TOTALENERGIES SE	EUR	12 529	734 825,85	0,49
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	7 174	172 176,00	0,11
VINCI SA	EUR	4 209	392 657,61	0,26
TOTAL FRANCE			4 821 540,84	3,20
IRLANDE				
ACCENTURE PLC - CL A	USD	1 663	415 792,85	0,27
TOTAL IRLANDE			415 792,85	0,27
ITALIE				
UNICREDIT SPA	EUR	44 746	593 868,91	0,39
TOTAL ITALIE			593 868,91	0,39
PAYS-BAS				
ASML HOLDING NV	EUR	670	337 546,00	0,22
TOTAL PAYS-BAS			337 546,00	0,22
ROYAUME-UNI				
ANGLO AMERICAN	GBP	13 710	500 111,75	0,34
ASTRAZENECA PLC	GBP	6 600	834 475,06	0,55
UBS AG LONDON ZCP 29-12-28	EUR	20 000	1 733 800,00	1,15
TOTAL ROYAUME-UNI			3 068 386,81	2,04
SUISSE				
NESTLE NOM.	CHF	3 770	409 051,40	0,27
NOVARTIS AG-REG	CHF	9 808	830 270,62	0,55
TOTAL SUISSE			1 239 322,02	0,82
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			24 883 421,03	16,50
TOTAL Actions et valeurs assimilées			24 883 421,03	16,50
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ALLIANZ SE 3.5% PERP	USD	1 800 000	1 466 586,09	0,97
CMZB FRANCFORT 6.5% 06-12-32	EUR	1 500 000	1 482 470,96	0,99
DEUT P CMS10R+0.025% 31-12-99	EUR	1 000 000	718 234,33	0,47
DEUTSCHE BK 4.5% PERP	EUR	2 000 000	1 627 314,38	1,08
DEUTSCHE LUFTHANSA AG 2.875% 16-05-27	EUR	800 000	710 939,12	0,47
ENBW ENERGIE BADENWUERTTEMBERG 1.375% 31-08-81	EUR	1 500 000	1 119 919,83	0,75
KIRK BEAUTY SUN 8.25% 01-10-26	EUR	1 765 667	1 124 871,62	0,75
TOTAL ALLEMAGNE			8 250 336,33	5,48

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
AUTRICHE				
ERSTE GR BK 1.0% 10-06-30 EMTN	EUR	2 000 000	1 774 873,29	1,18
RAIFFEISEN BANK INTL AG 2.875% 18-06-32	EUR	1 500 000	1 253 991,88	0,83
RAIFFEISEN BANK INTL AG 4.5% PERP	EUR	1 000 000	707 919,40	0,47
SAPPI PAPIER 3.625% 15-03-28	EUR	1 300 000	1 136 392,29	0,75
TOTAL AUTRICHE			4 873 176,86	3,23
BELGIQUE				
ANHEUSER INBEV SANV 2.25% 24-05-29	GBP	1 300 000	1 288 713,03	0,85
KBC GROUPE 0.125% 14-01-29	EUR	1 000 000	805 518,63	0,53
SAGERPAR ZCP 01-04-26 CV	EUR	2 000 000	1 811 880,00	1,21
TOTAL BELGIQUE			3 906 111,66	2,59
ESPAGNE				
BANCO DE BADELL 5.0% PERP	EUR	1 600 000	1 259 617,04	0,83
BANCO NTANDER 3.625% PERP	EUR	1 600 000	1 113 858,00	0,74
BBVA 1.0% 16-01-30	EUR	2 000 000	1 831 128,49	1,22
TOTAL ESPAGNE			4 204 603,53	2,79
ETATS-UNIS				
BK AMERICA 1.102% 24-05-32	EUR	1 000 000	772 132,19	0,51
BRISTOL MYERS 5.7% 15-10-40	USD	1 000 000	1 001 827,13	0,66
CA LA 0.375% 15-03-33	EUR	1 500 000	1 094 774,18	0,73
CITIGROUP 1.5% 24-07-26 EMTN	EUR	1 000 000	942 749,25	0,62
IBM INTL BUSINESS MACHINES 0.3% 11-02-28	EUR	1 000 000	844 001,58	0,56
JPM CHASE 4.6% PERP	USD	1 500 000	1 278 072,93	0,85
TOTAL ETATS-UNIS			5 933 557,26	3,93
FRANCE				
ACCOR SA 2.625% PERP	EUR	1 000 000	848 477,95	0,56
AIR FRANCE KLM 0.125% 25-03-26	EUR	67 000	1 094 579,00	0,73
AUCHAN 3.25% 23-07-27 EMTN	EUR	2 000 000	1 869 043,15	1,24
BANIJAY GROUP SAS 6.5% 01-03-26	EUR	1 000 000	967 921,11	0,64
BNP PAR 2.5% 31-03-32 EMTN	EUR	1 200 000	1 083 404,55	0,72
BPCE 3.85% 25-06-26	EUR	1 000 000	980 249,72	0,65
BQ POSTALE 3.0% PERP	EUR	2 200 000	1 588 245,82	1,05
CNP ASSURANCES 4.75% PERP	EUR	1 700 000	1 570 641,02	1,04
CREDIT AGRICOLE 2.7% 14/04/25	EUR	1 000 000	973 304,46	0,64
EDF 5.625% 12/49	USD	1 500 000	1 372 048,49	0,91
ENGIE 1.625% PERP	EUR	1 000 000	926 051,10	0,62
FAURECIA 2.375% 15-06-27	EUR	2 000 000	1 678 449,17	1,12
FRA.TELEC.8 1/8%03-33 EMTN	EUR	1 000 000	1 382 384,52	0,91
GIE PSA TRESOR. 6%03-190933	EUR	1 200 000	1 335 014,55	0,88
KORIAN 1.875% PERP CV	EUR	36 900	1 046 982,15	0,69
LOXAM SAS 5.75% 15-07-27	EUR	1 500 000	1 292 468,75	0,85
LVMH MOET HENNESSY 0.375% 11-02-31	EUR	2 000 000	1 600 316,44	1,06
ORANO 2.75% 08-03-28 EMTN	EUR	1 000 000	925 116,71	0,61
QUATRIM SASU 5.875% 15-01-24	EUR	1 500 000	1 475 735,63	0,98

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
RALLYE 0.0% 28-02-32 EMTN DEFAULT	EUR	1 000 000	54 365,00	0,04
RENAULT CREDIT INTERNATIONAL BANQUE SA 2.625% 18-02-30	EUR	1 200 000	1 099 990,93	0,73
RENAULT CREDIT INTL BANQUE E3R+0.57% 04-11-24	EUR	1 550 000	1 531 766,66	1,02
RENAULT SA	EUR	1 748	475 919,31	0,32
SG 1.375% 23-02-28 EMTN	EUR	1 000 000	1 001 963,08	0,67
SOCIETE GENERALE EUAR10+1.37% 15-04-23	EUR	1 000 000	1 009 029,89	0,67
TEREOS FINANCE GROUPE I 4.75% 30-04-27	EUR	1 400 000	1 286 721,33	0,86
TOTALENERGIES SE 1.625% PERP	EUR	2 000 000	1 659 794,93	1,10
UBISOFT ENTERTAINMENT SA	EUR	2 000 000	1 539 411,95	1,02
UNIBAIL RODAMCO SE 2.875% PERP	EUR	2 000 000	1 566 506,03	1,04
WORLDLINE ZCP 30-07-26 CV	EUR	20 000	1 777 120,00	1,18
TOTAL FRANCE			37 013 023,40	24,55
HONG-KONG				
CNAC HK FINBRIDGE I.125% 22-09-24	EUR	1 500 000	1 396 052,05	0,93
TOTAL HONG-KONG			1 396 052,05	0,93
HONGRIE				
MOL HUNGARIAN OIL & GAS	EUR	1 500 000	1 248 181,44	0,83
TOTAL HONGRIE			1 248 181,44	0,83
ILES CAIMANS				
BBVASM 7 12/01/25	USD	1 500 000	1 447 538,84	0,96
TOTAL ILES CAIMANS			1 447 538,84	0,96
IRLANDE				
GE CAP EU 3.65% 23-08-32 EMTN	EUR	1 000 000	961 295,00	0,64
RZD CAPITAL 2.2% 23-05-27	EUR	1 600 000	631 712,88	0,42
TOTAL IRLANDE			1 593 007,88	1,06
ITALIE				
ASS GENERALI 1.713% 30-06-32	EUR	1 000 000	772 463,47	0,51
ENEL 2.25% PERP	EUR	1 000 000	878 049,93	0,58
ENI 2.0% PERP	EUR	1 000 000	847 732,12	0,57
INTE 3.75% PERP	EUR	1 800 000	1 557 175,99	1,03
MEDIOBANCABCA CREDITO FINANZ 2.3% 23-11-30	EUR	1 600 000	1 417 802,41	0,94
UNICREDIT 0.925% 18-01-28 EMTN	EUR	1 500 000	1 297 595,24	0,86
UNICREDIT 5.375% PERP	EUR	1 500 000	1 352 762,93	0,90
TOTAL ITALIE			8 123 582,09	5,39
JAPON				
SOFTBANK GROUP 5.0% 15-04-28	EUR	1 800 000	1 553 070,00	1,03
TOTAL JAPON			1 553 070,00	1,03
LUXEMBOURG				
GAZ CAPITAL 2.949% 24-01-24	EUR	1 500 000	1 183 410,21	0,78
HOLC FIN 2.25% 26-05-28 EMTN	EUR	1 400 000	1 292 491,70	0,86
PICARD BOND 5.375% 01-07-27	EUR	1 000 000	816 614,58	0,55
TOTAL LUXEMBOURG			3 292 516,49	2,19
PAYS-BAS				
AEGON 1.506% PERP	NLG	2 400 000	937 196,27	0,62
AEGON 5.625% 29-12-49	EUR	1 300 000	1 225 695,03	0,82

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
AIRBUS GROUP SE 2.375% 07-04-32	EUR	1 500 000	1 370 097,43	0,91
COOPERATIEVE RABOBANK UA 4.875% PERP	EUR	1 800 000	1 545 739,07	1,02
DEME INVE BV FOR 4.375% PERP	EUR	1 000 000	996 828,01	0,66
ING GROEP NV 3.875% PERP	USD	1 600 000	1 106 936,31	0,73
JUST EAT TAKEAWAYCOM NV ZCP 09-08-25	EUR	1 900 000	1 594 584,50	1,06
REPSOL INTL FINANCE BV 2.5% PERP	EUR	1 200 000	1 059 292,27	0,71
UNILEVER FINANCE NETHERLANDS BV 1.625% 12-02-33	EUR	2 000 000	1 699 792,19	1,12
TOTAL PAYS-BAS			11 536 161,08	7,65
ROYAUME-UNI				
BP CAP MK 3.25% PERP	EUR	1 200 000	1 126 460,22	0,74
BRITISH TEL 1.874% 18-08-80	EUR	1 500 000	1 329 622,34	0,88
BRITISH TELECOMMUNICATIONS PLC 9.625% 15-12-30	USD	1 200 000	1 355 418,60	0,90
DRES DR FIN 8.151% 30/06/31*USD	USD	1 000 000	1 005 317,40	0,67
EUROPEAN BANK FOR RECONSTRUCT ET DEVEL 5.0% 27-01-25	BRL	6 250 000	1 039 749,64	0,69
HSBC 0.77% 13-11-31	EUR	1 000 000	760 131,51	0,50
HSBC 5.875% PERP	GBP	1 000 000	1 025 819,36	0,68
HSBC BANK 5.844% PERP EMTN	GBP	1 000 000	1 169 925,08	0,77
INFORMA 1.25% 22-04-28 EMTN	EUR	1 500 000	1 282 020,21	0,85
LLOYDS BANKING GROUP 4.5% 18-03-30	EUR	1 500 000	1 494 327,84	0,99
MARKS AND SPENCER 7.125% 01-12-37	USD	1 000 000	838 903,33	0,56
NATL GRID 0.553% 18-09-29 EMTN	EUR	1 500 000	1 185 608,28	0,79
OTE 0.875% 24-09-26 EMTN	EUR	1 000 000	911 730,34	0,61
STANDARD CHARTERED 1.2% 23-09-31	EUR	1 500 000	1 248 685,38	0,83
STANDARD CHARTERED 4.3% PERP	USD	1 700 000	1 256 800,92	0,83
VODAFONE GROUP 4.875% 03-10-78	GBP	1 400 000	1 501 149,38	1,00
TOTAL ROYAUME-UNI			18 531 669,83	12,29
RUSSIE				
GAZPROM 3.897% PERP	EUR	1 400 000	875 885,20	0,58
TOTAL RUSSIE			875 885,20	0,58
SUISSE				
CRED SUIS SA GROUP AG 7.5% PERP	USD	1 500 000	1 182 527,52	0,78
CRED SUIS SA GROUP AG 7.75% 01-03-29	EUR	1 500 000	1 506 768,18	1,00
TOTAL SUISSE			2 689 295,70	1,78
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			116 467 769,64	77,26
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			116 467 769,64	77,26
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
H2O MULTIBONDS NC	EUR	11 018,1268	1 723 235,03	1,15
H2O MULTIBONDS SP Part N	EUR	11 606,1268	230 613,74	0,16
LMDG DOLAN MCENIRY US CORPORATE 2025 C EUR	EUR	2 615	291 807,85	0,19
LMdG IG FIX 2025 (EUR) PART R	EUR	4 000	396 000,00	0,26
LMdG SMID CAP (EUR) I	EUR	2 964	722 148,96	0,48
OFI PRECIOUS METALS PART I	EUR	122	5 160 068,08	3,42
TOTAL FRANCE			8 523 873,66	5,66

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
LUXEMBOURG				
BGF WLD GLD USDD2	USD	40 356,11	1 374 130,75	0,91
TOTAL LUXEMBOURG			1 374 130,75	0,91
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			9 898 004,41	6,57
Fonds professionnels à vocation générale et équival. d'autres Etats membres UE et organismes de titrisation cotés				
IRLANDE				
Tabula Haitong Asia ex-Japan High Yield Corp USD Bond ESG UC	USD	136 022	903 818,23	0,60
TOTAL IRLANDE			903 818,23	0,60
TOTAL Fonds professionnels à vocation générale et équival. d'autres Etats membres UE et organismes de titrisation cotés			903 818,23	0,60
TOTAL Organismes de placement collectif			10 801 822,64	7,17
Instrument financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
EURO SCHATZ 0323	EUR	-715	310 140,00	0,21
EURO STOXX 50 0323	EUR	250	-378 750,00	-0,26
MME MSCI EMER 0323	USD	95	-76 106,82	-0,05
NIKKEI 225 0323	JPY	78	-455 587,09	-0,30
US 10YR NOTE 0323	USD	204	-442 023,89	-0,29
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			-1 042 327,80	-0,69
TOTAL Engagements à terme fermes			-1 042 327,80	-0,69
Engagements à terme conditionnels				
Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé				
DJ EURO STOXX 50 03/2023 CALL 4100	EUR	650	156 000,00	0,10
DJ EURO STOXX 50 03/2023 PUT 2900	EUR	450	35 550,00	0,02
DJ EURO STOXX 50 03/2023 PUT 3600	EUR	430	323 360,00	0,22
S&P 500 INDEX 03/2023 PUT 3100	USD	35	32 794,57	0,02
TOTAL Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé			547 704,57	0,36
TOTAL Engagements à terme conditionnels			547 704,57	0,36
TOTAL Instrument financier à terme			-494 623,23	-0,33
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	USD	552 973,61	518 129,41	0,34
APPEL MARGE CACEIS	JPY	64 155 000	455 587,09	0,31
APPEL MARGE CACEIS	EUR	68 610	68 610,00	0,04
TOTAL Appel de marge			1 042 326,50	0,69
Créances			21 691 277,19	14,39
Dettes			-20 006 405,53	-13,27
Comptes financiers			-3 628 838,43	-2,41
Actif net			150 756 749,81	100,00
Part LMdG OPPORTUNITIES MONDE 50 (EUR)J	EUR	164,000	9 797,42	
Part LMdG OPPORTUNITIES MONDE 50 (EUR) I	EUR	757,455	12 567,20	
Part LMdG OPPORTUNITIES MONDE 50 (EUR) R	EUR	92 492,781	1 509,64	

7. ANNEXE(S)

ANNEXES

Informations précontractuelles pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit: LMdG OPPORTUNITES MONDE 50 (EUR)

Identifiant d'entité juridique: UBS La Maison de Gestion - 9695000S6UHSY8EP5F48

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?	
<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ____% <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 10% d'investissements durables <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE<input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE<input type="checkbox"/> ayant un objectif social
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ____%	<input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Par **Investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes?

Des filtres d'exclusions sectorielles et normatives ont été appliqués au processus de construction du portefeuille afin de restreindre les investissements dans des sociétés et des émetteurs fortement exposés à certaines activités jugées préjudiciables à l'environnement ou à la société dans son ensemble comme : les armes controversées, l'extraction de charbon thermique et sables bitumineux, la production de tabac. Le détail de la politique d'exclusion de la Société de Gestion est disponible sur le site internet : www.lamaisondegestion.com/informations-reglementaires.

De plus, un score ESG global a été utilisé pour identifier les entreprises les plus mal notées et les exclure de l'univers d'investissement. Ce score ESG étant composé du score E et S, les bonnes pratiques environnementales et sociales des entreprises sont promues.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?**

Les indicateurs de durabilité se basent sur des filtres d'exclusions normatives et sectorielles qui sont :

- Les violations sévères du Pacte Mondial des Nations Unies « UN Global Compact » ;
- Les armes controversées (armes à sous-munition, l'utilisation de munitions au phosphore blanc, les mines anti-personnel, les armes chimiques et biologiques ;
- Les émetteurs dont la production de tabac représente plus de 5% du chiffre d'affaires ;
- Les émetteurs dont l'extraction de charbon thermique et sables bitumineux représentent respectivement 20% du chiffres d'affaires ;
- Le fonds a exclu également les entreprises impliquées dans une controverse très sévère dont la notation liée aux controverses est de 0 (sur une échelle de 0 à 10).

De plus, le score ESG global fourni par l'agence de notation MSCI a été utilisé pour réduire l'univers d'investissement en excluant 20% des entreprises les moins bien notées, permettant de prendre en compte de nombreux indicateurs de durabilité.

Cette application des différents filtres d'exclusion (exclusions globales, controverses, exclusion des 20% les moins bien notés) a eu pour finalité d'imposer un seuil de notation ESG au-dessus duquel l'investissement était possible.

Enfin, au moins 90% du portefeuille a été investi sur des valeurs notées ESG et dont la note était supérieure au seuil de notation ESG évoqué précédemment.

● **... et par rapport aux périodes précédentes?**

Non applicable pour l'année de référence 2022.

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs?**

Non applicable

Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit sont atteintes



Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisé n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

Non applicable

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?

Description détaillée:

Non applicable

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Non applicable



Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de gouvernance au respect des droits de l'homme et la lutte contre la corruption et les actes de corruption.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
OFI Precious Metals - FR0011170786	Fonds d'investissement	3.53	France
Banco Bilbao - XS2104051433	Finance	1.25	Espagne
GROEP BRUSSEL LAMBERT - BE6327660591	Finance	1.24	Belgique
Worldline - FR0013439304	Information & Technologie	1.22	France
Erste Bank - XS2083210729	Finance	1.21	Autriche
H2O MULTIBONDS FCP-N EUR - FR0013186707	Fonds d'investissement	1.16	France
Unilever - XS1769091296	Biens de consommation	1.16	Pays-Bas
Faurecia - XS2081474046	Industriel	1.14	France
TotalEnergies SE - XS2290960520	Energie	1.13	France
Deutsche Bank AG - DE000DL19V55	Finance	1.11	Allemagne
LVMH - FR0013482841	Consommation Discrétionnaire	1.09	France
Just Eat Takeaway - XS2296019891	Consommation Discrétionnaire	1.09	Pays-Bas
La Banque Postale - FR0014005090	Finance	1.08	France
CNP Assurances - FR0013336534	Assurances	1.07	France
INtesa Sanpaolo - XS2124979753	Finance	1.07	Italie

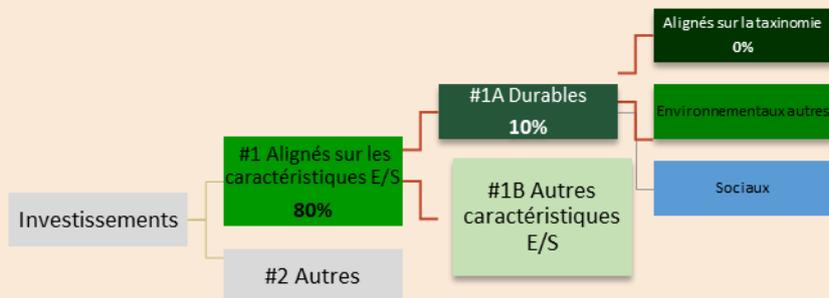
La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir :
31/12/2021 –
30/12/2022



Quelle était la proportion d'investissement liés à la durabilité?

● Quelle était l'allocation des actifs?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend:

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales non considérés comme des investissements durables.

Au moins 90% de votre portefeuille est aligné sur les caractéristiques E/S. Par conséquent la catégorie #2 Autres n'a pas excédé 10%.

Au 30/12/2022, 91.2% de votre portefeuille était aligné sur les caractéristiques E/S.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

L'allocation d'actifs du fonds LMDG OPPORTUNITES MONDE 50 était composée d'actions, d'obligations et de fonds investis dans différents secteurs (Finance, Industrie, Energies, Matériaux, Consommation Discrétionnaire, Biens de consommation, Santé, Services de communication, Informations et Technologies).



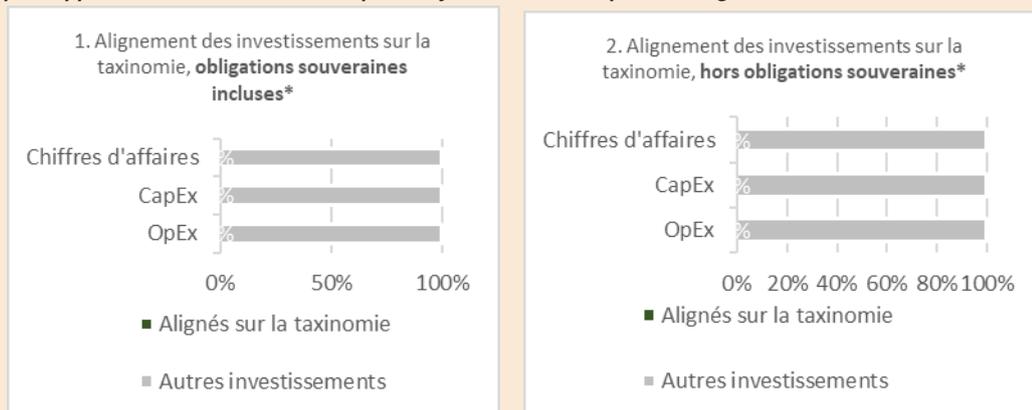
Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Pour le moment, les investissements ne sont pas alignés sur la taxinomie de l'UE.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE¹ ?

- Oui
- Dans le gaz fossile
- Dans l'énergie nucléaire
- Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines. .



* Aux fins de ces graphiques, les "obligations souveraines" comprennent toutes les expositions souveraines

Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?

Non applicable.

Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?

Non applicable.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental. Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de faible émission de carbone et ont, entre autres, des niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondant aux meilleures performances réalisables



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE?

Non applicable.



Quelle était la part d'investissement durables sur le plan social?

En principe, tous nos investissements ont poursuivi des objectifs environnementaux et/ou sociaux. Aucune proportion minimale n'a cependant été fixée pour les investissements durables en matière sociale.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

La finalité des investissements appartenant à la catégorie « #2 Autres » était double :

- Investir sur des valeurs qui ne sont pas présentes dans l'univers d'investissement mais dont la notation est supérieure à la notation du seuil d'exclusion. Ces valeurs disposent des mêmes garanties environnementales ou sociales que les valeurs présentes dans l'univers d'investissement de par le fait que leur note est supérieure au seuil d'exclusion des 20% d'entreprises les moins bien notées de l'univers.
- Investir sur des valeurs appartenant à l'univers d'investissement mais non-notées.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Afin de respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales du fonds, les titres investis ont fait l'objet du processus habituel de sélection.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable?

Non applicable

- ***En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large?***

Non applicable

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable?***

Non applicable

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?***

Non applicable

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***

Non applicable

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.